**Déclaration de l'Unsa-Education**

**au CDEN du 9 décembre 2013**

Qu'il est difficile de réformer l'Ecole ! C'est le constat que nous faisons à l'Unsa-Education. Il ne suffit pas d'avoir de bonnes intentions, même si celles-ci sont nécessaires, elles ne sont pas suffisantes

Que faut-il de plus ?

De la pédagogie bien sûr, c'est bien la moindre des choses dans l'Education nationale, mais il faut surtout entraîner l'ensemble des partenaires de la communauté éducative.

La Refondation de l'Ecole, si elle est belle est bien en marche, peine à convaincre de nombreux enseignants. Y-avait-il trop d'attentes immédiates et bien légitimes, après des années de destruction du service public d'éducation ressenties comme autant d'années de maltraitance par les personnels de l'Education nationale ? Toujours est-il que de très nombreux collègues n'ont guère vu de vrais changements dans leurs conditions de travail quotidiennes. Les difficultés à faire classe, la hiérarchie encore bien tatillonne, le sentiment d'en faire toujours plus mais que cela ne suffit pas malgré tout, le pouvoir d'achat qui continue de se dégrader… la rentrée prochaine encore pleine d'incertitudes inquiète les personnels. Ils ont besoin de concret, de sens, de marques de confiance.

La Refondation de l'Ecole, si elle est belle est bien en marche, peine aussi à convaincre bien des élus et des parents. Il suffit de voir dans quel climat la réforme des rythmes se met progressivement en place. C'est assez symptomatique d'une Ecole qui n'arrive toujours pas à retrouver, au sein de la société française, la place importante qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

Cette Refondation de l'Ecole, le SE-Unsa et l'Unsa-Education la soutiennent, tout comme la réforme des rythmes scolaires qui n'en est que l'un des aspects. La sur-médiatisation des difficultés de mise en place de la nouvelle semaine scolaire en a presque fait oublier les créations de postes, la remise en place d'une formation professionnelle pour les enseignants, la redéfinition des cycles, les nouveaux programmes en cours d'élaboration, la pérénisation des AVS-AJIH et les chantiers métiers…

A l'UNSA –Education, nous ne dansons pas au bal des hypocrites : nous ne mêlerons pas notre voix aux gémissements de ceux qui veulent l'échec de cette réforme

Pourquoi ?

Non par une naïveté excessive qui nous ferait ignorer les difficultés. Depuis le début du débat, nous avions dit que plusieurs points de vigilance devraient être pris en compte dont le déséquilibre entre les territoires, la nécessaire formation des animateurs, l'accompagnement des projets et des équipes. Mais nous avions aussi privilégié -comme beaucoup à l'époque qui semblent l'avoir oublié depuis- l'intérêt des enfants, dénonçant le trop grand nombre d'heures de classe en trop peu de jours, le non-respect de sa chronobiologie, la nécessité d'articuler les différents temps éducatifs scolaires et hors scolaires.

Nous soutenons la Refondation parce qu'elle permet de faire évoluer notre système d'Éducation afin qu'il soit davantage celui de la réussite de toutes et tous. Cela ne nous empêche en rien de regretter, notamment, qu'elle n'aille pas assez loin dans une approche éducative globale.

Notre engagement dans l'appel de Bobigny, là encore comme d'autres qui depuis l'ont bien abandonné, nous place résolument du côté d'une Éducation partagée, articulée et co-construite, qui nécessite des moyens, de la formation pour tous les acteurs, un accompagnement des territoires par une action coordonnée des services de l'État (ex

Jeunesse et Sports, Éducation nationale, Culture, politique de la Ville…) et s'appuyant sur les expertises des réseaux associatifs (des villes éducatrices, des mouvements d'éducation populaire…)

Nous croyons réellement que l'Éducation est un choix politique, un choix de société. Nous savons combien les attaques contre notre système d'Éducation ont été destructrices durant les deux mandatures précédentes.

Nous regrettons tout d'abord que la réforme des 4,5 jours d'école par semaine ne soit l'occasion de parler que du périscolaire, fusse-t-il un sujet important. Les rythmes et les capacités d'apprentissage des enfants n'ont que très rarement été au cœur des débats…

Nous nous étonnons ensuite que l'on découvre à l'occasion de la mise en place de cette réforme les inégalités déjà bien réelles entre les communes dans les moyens qu'elles donnent au scolaire ou au périscolaire.

Enfin, nous sommes agacés par les amalgames faits ici et là par certains opposants à la réforme sur les rythmes : amalgame entre scolaire et périscolaire, ou encore amalgame entre réforme des rythmes et opposition à la refondation de l'école, ou enfin l'amalgame fait par certains élus entre réforme des rythmes et politique politicienne Sur ce dernier point nous avons été choqués d'entendre dans les médias des élus déclarant qu'ils n'appliqueront pas la réforme à la rentrée prochaine… Depuis quand, peut-on choisir les lois que l'on applique et celles que l'on n'appliquera pas ? Notons que c'est la 2ème fois en quelques mois que l'on assiste à ce genre de réflexions … la 1ère ayant été à l'occasion de la loi sur le mariage pour tous.

Nous nous engageons donc pour la réussite de la réforme avec les aménagements qui seront nécessaires et déjà se mettent en place pour ceux qui ont commencé cette rentrée.

Le SE-UNSA, a d'ailleurs proposé un premier bilan d'étape aux écoles passées à 4 jours et demi cette rentrée

Il en ressort :

Du négatif dans certaines écoles :

- Des difficultés liées à l'utilisation partagée des locaux
- Un manque d'activité, ou une organisation peu adaptée pour la maternelle
- Un questionnement sur la qualité des activités,
- Un questionnement sur l'aménagement de l'année scolaire, en sus de celui de journée
- Un questionnement sur l'allongement de la pause méridienne, qui semble mal adaptée aux enfants et les énerve.
- Un manque de concertation sur le transport scolaire et donc les horaires de l'école
- Un questionnement sur la fatigue des élèves

Du positif également,

- Une cinquième demi-journée dédiée aux apprentissages fondamentaux
- Des après-midis qui passent vite, plus apaisantes pour tous

Pour l'Unsa-Education, cette réforme ne se mettra donc bien en place qu'à certaines conditions

- Une réelle concertation entre tous les partenaires. L'élaboration du Projet Educatif Territorial est l'occasion de travailler ensemble sur « les Temps de l'enfant » pour les modifier réellement, les rendre moins fatigants et plus cohérents

- Une souplesse possible dans l'organisation des transports scolaires afin de ne pas impacter de plein fouet l'organisation de la journée scolaire.

- La nécessaire distinction entre l'école et le périscolaire et corrélativement la question de l'occupation des locaux (rédaction de conventions, de chartes, si besoin).

- La prise en compte de la spécificité de l'école maternelle.

- Un juste équilibre entre sur-activité voire sur-enchère d'activités périscolaires et absence totale d'activités, qui serait contradictoire avec l'ambition de la réforme.

Les résistances sont fortes :

- Des concertations de façade, qui génèrent un ressenti de mépris par de nombreuses équipes estimant que leurs propositions n'ont pas été étudiées ou entendues.

- Des absences de PEDT au prétexte que certaines collectivités territoriales font déjà du péri-scolaire depuis bien longtemps, et pour lesquelles, à leurs yeux, cette réforme ne change pas grand-chose hormis un accroissement du coût. Il est évident que pour ces quelques communes, la notion même de projet éducatif n'est pas dans leur culture.

L'heure est à la construction de projets plus cohérents et mieux partagés pour ceux qui ont choisi une année supplémentaire pour réfléchir, et non pour s'opposer en espérant repousser encore l'échéance.

A l'Unsa-Education nous n'avons de cesse de répéter que cette réforme des rythmes ne pourra atteindre son objectif, à savoir favoriser la réussite scolaire de tous les élèves que si cette nouvelle organisation est apaisante pour les enfants, rassurante pour les parents et bénéfique pour les enseignants, et les animateurs quant à leurs conditions de travail. L'UNSA Education est d'ailleurs intervenue sur ce sujet auprès du recteur au dernier CHSCT académique.